



ECOLE PUBLIQUE MANON CORMIER Services Péri-scolaires 2025-2026

INSCRIPTION AU RESTAURANT SCOLAIRE. REGLES DE GESTION DES ABSENCES

 L'absence de l'enfant au restaurant scolaire devra être signalée **impérativement le jour même avant 9h30** à l'aide des moyens suivants :

- ✓ **Sms** : 06 33 86 30 42
 - Indiquer les nom et prénom de l'enfant, sa classe, le ou les jours concernés
- ✓ **Courriel** : periscolaire@mairie-laruscade.fr
 - Indiquer les nom et prénom de l'enfant, sa classe, le ou les jours concernés.

Toute absence non signalée suivant les dispositions précédentes sera facturée conformément à la fiche d'inscription et aucune réclamation ne pourra être acceptée.

Attention : *Ne pas appeler directement les services de la mairie ou l'école pour signaler une absence. Celle-ci ne pourra pas être prise en compte.*